

## Comité Technique Local (Aude) 19 février 2019

### DECLARATION LIMINAIRE

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

Monsieur le Président,

**Le contexte de ce 2ème CTL de l'année est celui d'une alerte générale.** Le Plan de démantèlement Bruno Parent- Darmanin est en route et les premiers couperets tombent. Les directeurs locaux devaient faire remonter leurs propositions le 15 février à la DG (selon le cahier des charges donné en décembre, voir nos compte-rendus précédents).

**Le 07 février vous avez dit que cette date était repoussée**, que la DG et le gouvernement préféreraient sans doute que les remontées des directeurs locaux ne se fassent pas pendant le "grand débat « blabla » national". Le 08 février vous avez précisé que c'était une interprétation personnelle, que vous n'aviez pas de dates précises. Pourtant la même réponse a été faite par d'autres directeurs dans d'autres départements.



Cela n'empêche pas des directeurs locaux de jouer une meilleure transparence et de donner les propositions qu'ils vont faire remonter.

**En matière d'emplois :**

- La suppression de 100 emplois en 3 ans pour une direction de 670 en effectif par exemple.

Proportionnellement au département de l'Aude cela nous ferait 27 suppressions d'emplois par an !!

**En matière de structures dans le même département :**

·1 seul SPF (Service de Publicité Foncière)

·2 SIE (Service des Impôts des Entreprises)

·2 SIP (Service des Impôts des Particuliers)

·Suppressions des 22 Trésoreries en tant que telles et concentration des tâches industrialisables dans un nombre limité de back-office (au nombre de 3) pour 19 d'entre elles, création de 2 ou 3 agences comptables (Pairie Départementale, Trésorerie des Hôpitaux, ...), et une multiplicité de front-office dans des lieux à déterminer (au sein des collectivités locales par exemple).

·menace sur le PRS (Pôle de Recouvrement Spécialisé) à cause d'une réflexion en cours sur l'éventuelle mise en place d'un réseau unique de recouvrement.

·Contrôle fiscal : réflexion en cours, avec pourquoi pas, création d'un pôle unique de contrôle départemental.

**Un autre département 3 fois plus peuplé et aussi grand que l'Aude avec seulement 3 SIE ...**

Dans les Bouches-du Rhône, moins de 10 trésoreries restantes soit 5 à 6 SPL et la mise en place de « points de contact », fermeture d'un CDIF, fusion de ceux de Marseille.

Et les directions disent ne pas avoir d'outils de recensement de la DG pourtant des recensements des lieux d'habitation des agents ont été réalisés !!

**Ce que la DGFIP a nié comme étant un Plan Darmanin de démantèlement de la DGFIP, est maintenant le paysage de tous les acteurs ;**

Vous nous aviez dit réfléchir tous les jours sur l'organisation du département. Qu'êtes vous en train d'écrire même au brouillon ? Des directeurs l'ont fait, dites nous ce sur quoi vous plancher.

**Vous pouvez aussi rendre copie blanche et dire que vous avez besoin d'une consultation départementale et d'un débat avec les usagers, les élus et les agents sur nos services publics fiscaux, comptables et fonciers et leurs implantations territoriales**

**Nous voulons encore et toujours en savoir plus sur :**

L'organisation prévue du réseau SPL sur une logique back-office / front-office ?

La quantité des suppressions d'emplois qui a été notifiée au département dans le cadre du plan pluri-annuel ?

Combien de postes comptables SPL envisagez-vous pour le département ?

Existera-t-il encore des trésoreries mixtes ?

Combien de SIP, SIE, envisagez-vous pour le département ?

**En même temps, les intentions du gouvernement pour la fonction publique se précisent.** Alors que le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, Olivier Dussopt, s'appête à présenter les orientations du projet de loi de réforme de la fonction publique mercredi 13 février, « acteurs publics » dévoile le détail des articles prévus à ce jour dans l'avant-projet de loi.

**Ce document a été au menu d'une ultime réunion interministérielle (RIM) organisée le 11 février et le gouvernement veut aller vite par Ordonnances !**

Au total, une trentaine d'articles sont prévus et répartis en 4 titres : "Promouvoir un dialogue social plus stratégique, efficace et réactif, dans le respect des garanties des agents publics"; "Transformer et simplifier le cadre de gestion des ressources humaines pour une action publique plus efficace"; "Favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics" et "Renforcer l'égalité professionnelle". À noter que les dispositions relatives au développement de la rémunération au mérite sont minimales dans le projet de texte actuel, puisqu'elles passent majoritairement par la voie réglementaire. **Ce qui n'empêche que le Rifseep (les primes au « mérite ») est annoncé pour le 01/01/2020 pour tous les cadres de la DGFIP. Nous voulons aussi votre avis sur le sujet.**

## Voici quelques mesures contenues dans l'avant-projet de loi.

Révision des missions des instances de dialogue social (Fin des CHS et des CAP mutations), élargissement des cas de recours aux contractuels, nouvelles sanctions, rupture conventionnelle pour les fonctionnaires, dispositif « d'accompagnement » des agents lors de restructurations...

C'est dans ce contexte qu'au CTL d'aujourd'hui vous présentez la déclinaison départementale de la mise en œuvre du télétravail à la DGFIP. Nous avons de très nombreuses questions mais aussi des propositions à vous faire comme à chaque fois. Nous attendons donc des réponses. Vous nous présentez aussi le projet de plan de formation départemental, un sujet très épineux au vue des formations au rabais que nous avons, le dernier exemple en date étant les formations pour le déploiement de l'absurde PAS.

Les agents sont terriblement inquiets, ne savent pas ce qu'ils vont devenir. En même temps le projet de retraite repoussé de quelques mois pour cause de mobilisations sociales, ne nous rassure pas puisque le premier scénario de la retraite par points nous garantit une perte mensuelle de moins 350 € pour un C, moins 540 € pour un B, moins 620 € pour un A... et ceci avec l'intégration de toutes les primes dans le calcul !!

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE  
NOUS. ON LA DEFEND !



Nous n'avons qu'une réponse à toutes ces attaques, la mobilisation ! La même qui a fait céder sur les primes des plateformes ! Notre section fera tout pour que les OS locales travaillent en intersyndicale, aillent ensemble à la rencontre de tous les agents jusqu'à la victoire sur les revendications.

# Ag!r

MAINTENANT

Localement, nous vous demandons en plus de la plateforme nationale :

aucune agences comptables dans l'Aude,

le comblement par recrutement de titulaires de tous les postes vacants de l'Aude ;

le lancement d'une consultation départementale et d'un débat avec les usagers, les élus et les agents sur nos services publics fiscaux, comptables et fonciers et leurs implantations territoriales ; dans l'attente, la réouverture des

4 trésoreries que vous avez fermées en 2018 et 2019 c'est à dire Couiza, Capendu, Ginestas et Sigean, la promesse que vous ne ferez pas remonter à la DG de nouvelles propositions de fermeture en janvier 2020;

un état des lieux avec les agents de l'accomplissement de nos missions, service par service ;

un moratoire sur les restructurations départementales en tout genre tant que cet état des lieux n'est pas réalisé, l'abandon des restructurations réalisées en 2018 et 2019 et prévues en 2020 ;

le maintien d'une direction de l'Aude à part entière, nous ne voulons pas que la DDFIP 11 devienne une direction multi départementale.

un plan départemental pour avoir le droit de se garer à proximité de son travail en l'absence de transports publics efficaces ;

une solution pour que dans un premier temps, les collègues de la cité administrative ou de Pierre Séward aient le temps de manger au RIAC sans perdre sur leur pointeuse ;

le droit pour les agents de venir travailler les jours dit de « ponts naturels » que vous avez décidés (comme cela se fait dans d'autres départements) ;

un état des lieux sur la sécurité des locaux et un plan d'investissement pour y répondre ;

au CDC : un assouplissement du process des plans de congés, une pause documentaire identifiée, une pause élargie au moment des « réquisitions téléphoniques » comme celles de septembre 2018 et garantie à tous, une plus grande salle de repos ;

la confirmation de l'ensemble des sorties terrains pour les travaux topographiques actuels des géomètres ;

la fin immédiate des pressions hiérarchiques, la convocation ou la formation des chefs de service ou adjoints qui n'appliquent pas le droit, le respect intégral des droits des agents en matière d'expression et d'information, de non participation à l'entretien professionnel ;

la prise en compte immédiate des problèmes immobiliers de tous les sites du département ;

l'amélioration réelle de toutes nos applications informatiques et du réseau ;

Les élus de la CGT Finances Publiques Aude.

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT  
Finances Publiques 11

Mél : [cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr)



Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>